

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination sociale : TAKATAR

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004 ((Commerce général; Prestation de services; Achat, vente et transport de produits pétroliers, miniers, chimiques et gazeux ; Agriculture et Elevage ; Aliments bétail ; Matériels de conservation et de transformation des produits agricoles ; Import-export. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou a tous objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.)

Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Cite de l'avenir, 96 26 13 95.
(République du Niger),

Capital social ; 1.000.000 FCFA

Gérée par : ABDOULKADER Mohamed

Durée : 99 ans à compter du 26/06/2023

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2023-B12-00305 en date du 26/06/2023.

